



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



Compte Rendu ACTION SOCIALE – CP LOGEMENT DU 16 FEVRIER 2016

Sur les suites de la réunion précédente, les OS ayant été récalcitrantes, il n'y aura pas de relevé de décision ni donc de suite donnée. Pour mémoire, faute de documents nous avons quitté la séance après les interventions des personnes convoquées.

Intervention du SNI (Société Nationale Immobilière)

La première intervention sera celle de la SNI, bailleur dans le domaine du logement intermédiaire mais aussi des logements sociaux, filiale de la caisse des dépôts et consignations.

Elle considère depuis une quinzaine d'années que le logement des fonctionnaires rentre dans ses priorités dans les grandes agglomérations. Elle se propose de créer des logements neufs moins chers et de les louer 15 % au-dessous du marché pour cette population.

Son programme d'investissement concerne 35 000 logements dont la moitié en région parisienne.

Le FLI (Fonds de Logement Intermédiaire) est un véhicule pour elle qui collecte les fonds des investisseurs professionnels dont l'ERAFP pour 60 millions d'euros et la PREFON pour 20 millions d'euros.

Il s'agit du troisième fonds européen d'investissement dans ce domaine.

Devant la présentation faite ainsi que les informations données par la DGAFP, FO fut la première organisation syndicale à réagir et à exiger que les SRIAS soient au cœur de ce dispositif et des affectations des logements.

La DGAFP nous expliqua donc qu'il fallait tirer plus vite que son ombre et que la PFRH (Plate Forme des Ressources Humaines) était la mieux placée en ce domaine et qu'elle prévoyait de faire une clé de lecture des candidatures pour les aide sans pour autant accepter que la SRIAS devienne un organe décisionnel.

Réaction instantanée de FO, la SRIAS doit être au cœur de tous les équipements collectifs dans le domaine du logement, de la restauration, des crèches. C'est ainsi que cela a été vu dans le cadre du guide méthodologique. De plus il est possible de tirer aussi vite à deux. Il n'est pas question de confier ces domaines de l'ASI aux PFRH. Les autres organisations syndicales suivent.

La DGAFP précise que les SRIAS sont toujours associées sur le macro zonage des logements à réserver mais qu'il semble pour elle difficile qu'elle soient associées à l'attribution individuelle. Elle propose de consolider la région d'île de France dans un premier temps. SYPLO (Système Priorité Logement) et BALAE (Bourse au Logement des Agents de l'Etat) y sont opérationnels, pour les autres régions SYPLO n'étant pas encore généralisé, il convient de passer par un inventaire des conventions, de trouver des acteurs prêts à s'investir et donner le top départ.

Intervention de notre camarade présidente de la SRIAS Picardie sur le logement d'accueil.

La Picardie disposait de logements d'accueil sur Amiens et Laon.

Actuellement, seuls les trois d'Amiens existent celui de Laon est abandonné compte tenu de l'absence de personnel acceptant de le gérer localement.

A Amiens, les logements sont loués par le biais de l'amicale de la DIRECTE qui a seule la personnalité juridique lui permettant de passer un bail et financés par la SRIAS par le biais d'une convention auprès de l'amicale.

Destinés à l'accueil des primo arrivants, des agents en difficulté pour différentes raisons, ils sont rentabilisés vu leur taux d'occupation, le prix à la semaine est modique, 80 € voire nul suivant la situation du demandeur.

Différentes OS se disent intéressées par ce système de réservation pouvant facilement être mis en œuvre et qui est très réactif, elles demandent qu'il fasse l'objet d'une analyse en vue de son intégration dans une fiche méthodologique.

Prévisions 2016 et exécution 2015

Sont prévus en 2016 :

- Réservations conventionnelles, 1410000 euros en CP pour 149 logements à livrer, pas de réservation nouvelle !
- Logement temporaire et d'urgence, 499156 euros en CP

Cela correspond aux remontées des SRIAS.

Sur l'exécution du budget, Solidaires s'étonne que certaines régions ne combleront pas leurs besoins elle demande des fiches explicatives pour Midi-Pyrénées, Lorraine et Languedoc-Roussillon.

Examen du tableau de remontée des besoins et du compte rendu de gestion :

Il s'agit tout simplement d'y annexer une note d'accompagnement qui a donc été validée sans observations.

Questions diverses

Compte tenu des discussions sur le point 1, les OS rappellent que le financement des logements réservataires avait été arrêté dans l'attente d'un état des lieux, et de la création d'un outil de gestion. La preuve est faite que ces conditions peuvent être résolues dans plusieurs régions. Elles demandent donc une reprise de ces réservations.

Dès maintenant, il convient de réfléchir sur le logement social et les réservations conventionnelles en secteur tendu tels : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

